

que le local soit trop grand, on peut avoir recours aux "ventilateurs spéciaux" que l'on place au sommet d'une cheminée d'appel. Un autre moyen consiste à installer dans le sol un large tuyau qui s'ouvre au dehors, loin des lieux malsains et amène l'air frais à l'intérieur, tandis que l'air chaud, plus léger, s'échappe en haut par une cheminée d'appel.

Les murs doubles sont à recommander, malheureusement, ils sont coûteux. Mais l'air pris entre les deux parois assure une température très constante.

Pour la même raison, le plafond sera en voûte. Quand la buurrerie est établie dans un des corps de logis de la ferme, on pourra faire un plafonnage épais et creux. A cet effet, on utilise des poutrelles en fer avec lesquelles on construit un plafond presque plat constitué par de petites voûtes en briques de 3 à 6 pieds de portée. Ce plafond étant établi à une certaine distance du plancher supérieur, une couche d'air se trouve ainsi emprisonnée et immobilisée.

Dans les petites fermes, les bâtiments sont quelquefois "couverts" en chaume et en roseaux. Ces matières conduisant mal la chaleur sont plutôt favorables. Dans tous les cas, on doit enlever les "couvertures" en métal qui s'échauffent trop au soleil et conduisent très bien le calorifique, et les remplacer par des tuiles, de l'ardoise. On laissera tels quels les avant-toits qui font obstacle à la pénétration des rayons solaires à l'intérieur.

Jusqu'à la hauteur de 3-28 pieds à 5 pieds, "les murs" seront "enduits" intérieurement de ciment romain ou encore, si ces matériaux sont à bas prix, avec des plaques de marbre, des carreaux de faïence si l'on ne vise pas particulièrement à l'économie. En résumé, appliquez un enduit compact pouvant se laver facilement. Le reste ainsi que les plafonds, s'il y a lieu, seront "badigoués" avec un lait de chaux au petit lait additionné de bisulfite, qui est un produit antiseptique. A ce dernier point de vue, voici une méthode spécialement recommandée et concernant les locaux des laiteries, en général, sauf les salles de maturation des fromages, à moins que l'on ne juge utile de les désinfecter. Le sim-

## LA FONCIERE ASSURANCE

CONTRE L'INCENDIE

Capital Autorisé \$1,000,000

BUREAU DE DIRECTION :

T. J. CHARBONNEAU, Ing. Civil, Président.  
G. I. DELISLE, Manufacturier, Vice-Président.  
VICTOR MORIN, Notaire.  
JOSEPH ARCHAMBEAULT, Banquier.  
C. DORRIS, M.P.P., Négociant.  
M. A. MOODY, Industriel.  
N. E. CLEMENT, Négociant.  
J. L. H. MARCIL, Gérant.

## "La Providence"

ASSURANCE CONTRE LE FEU

Bureau Principal: 52, rue St-Jacques.

MONTREAL.

SPECIALITES: Risques Commerciaux à 20 p.c. de réduction. Pourquoi tous les marchands ne profiteraient-ils pas de ce grand avantage? La Cie n'a aucune réclamation non payée. On demande des Agents - S'adresser à

L. A. PICARD, Gérant.

## P. A. GAGNON

EXPERT COMPTABLE ET AUDITEUR

Membre de l'Association des Comptables

Chambres 10 et 11, Edifice Alliance

107 rue St-Jacques, - - - MONTREAL

Bell Main 4912

## GEORGE PARÉ

Comptabilité et Audition

Administration de Successions

99 rue St-Jacques, MONTREAL

Téléphone Main 2619

## PATENTES

OBTENUES PROMPTEMENT

Avez-vous une idée?—Si oui, demandez le Guide de l'Inventeur qui vous sera envoyé gratis par **Marion & Marion, Ingénieurs-Consuls**, Bureaux: { Edifice New York Life, Montréal, et 907 G Street, Washington, D. C.

Arthur W. WILKS J. Wilfrid MICHAUD

## WILKS & MICHAUD

Comptables, Auditeurs, Commissaires pour

toutes les Provinces

Règlement d'affaires de Faillites

601 BATAVIA BANQUE DES MARCHANDS

Téléphones: BELL MAIN 5500 MONTREAL  
MARCHANDS 849

Travailleurs sérieux demandés dans un bon territoire pour vendre des polices ordinaires.

Les Hommes qui Peuvent remplir la première condition trouveront les deux autres fournies par l'UNION MUTUAL. Les polices ont été changées récemment pour être conformes aux lois révisées. Chaque chose à la hauteur des temps.

UNION MUTUAL LIFE INSURANCE CO.

Fred E. Richards, Président. PORTLAND, MAINE.

Pour agences dans la division Ouest, la Province de Québec et Ontario Est, s'adresser à W. L. JOSEPH, gérant

151 rue St-Jacques, Montréal. HENRY H. MORIN

Agent principal pour le Canada, 151 St-Jacques Montréal

L. R. MONTBRIAND,

Architecte et Mesureur,

No 230 rue St-André,

Montréal.

ple lait de chaux, le lavage des murs avec une solution de soude, le traitement chimique à la chaux. Les murs peuvent être traités avec une solution antiseptique (chlorure de sodium, laurénol) non caustique. On n'a pas à craindre le lysol, le crésoyl ou le phénol, n'ayant donné que des résultats négatifs—le sublimé n'a pas été employé avec prudence—les murs n'étant pas traités avec des moisissures que qu'on ne peut enlever tout au plus, on peut employer la fente de culvre, qui donne de bons résultats. Le procédé est simple et consiste à creuser que: le volci. Les murs sont soigneusement lavés et frottés énergiquement avec une brosse et une solution approuvée de fente de culvre à 5%, dans le but de détruire les germes existants. Trois ou quatre jours après, cinq couches de fente de chaux additionnée également de fente de culvre sont appliquées successivement en laissant entre chaque couche le temps permettant le séchage. Le produit obtenu offre une couleur blanche et il est très homogène quand l'humidité ne s'altère pas, l'hydrate de chaux étant très stable. On a employé également le mélange suivant: 100 parties de cérémé, 20 de chaux éteinte, 100 parties de Meudon et 12 d'huile de graines.

Pour faciliter les soins de propreté, une prompt évacuation des eaux de lavage, le "sol" sera formé d'une couche de céramique uni posé sur ciment, soigneusement jointoyé avec ce dernier, on emploiera des dalles, des briques, etc. On peut aussi établir sur une couche de pierres cassées préalablement dans une couche de béton hydraulique de 4 à 6 pouces, que l'on recouvre avec une couche de ciment mélangé de sable pur siliceux de 4 pouces. Le phalte est préférable, mais si on ne peut en obtenir, il se ramollit dans les foyers, de même qu'il exige un produit spécial pour les réparations.

En un mot, il faut écarter tous les matériaux poreux ou calcaires susceptibles d'être attaqués par les liquides acides et donnant naissance à des gaz qui s'échappent des résidus qui devaient être la suite de vrais nids à microbes.

Deux "pentes" de 2 à 2 1/2% sont aménagées sur le sol, aboutissant à une galle centrale qui elle-même débouche dans une bouche d'égoût. Cette conduite les mènera au puits perdu de la buurrerie. Pour éviter le retour de gaz, surtout en été, on placera une siphonide à l'ouverture du tuyau de la salle.

Les "tuyaux" en terre cuite, de 12 à 14 d'une douzaine de centimètres de diamètre, que l'on utilise à cet effet, doivent être jointoyés au ciment pour éviter toute fuite. De plus, la pente doit être bien régulière, un centimètre par pied, par exemple, de façon que les immondices ne puissent séjourner dans la conduite. Un diamètre plutôt un peu plus grand, selon le volume de l'eau, présente l'avantage d'être facilement rempli par l'eau, qui fait alors "chasse" et évacue tous les débris. Pour plus de sûreté, il est prudent que le radiateur sur lequel les tuyaux soit formé d'un béton, assurant une assise résistante dans laquelle la surface du sol devraient être, par exemple, des charrettes lourdes chargées. Enfin, s'il y a lieu, à l'extérieur, on établira un regard pour le cas échéant, de dégager les tuyaux rectilignes qui pourraient s'obstruer.

Antonin R.

(La Laiterie.)

## La Banque d'Epargne de la Cité et du District de Montréal

L'assemblée générale annuelle des actionnaires de cette banque aura lieu à son bureau principal, rue St-Jacques, mardi le 5 mai prochain, à midi, pour la réception des rapports et états annuels et l'élection des directeurs.

Par ordre du bureau de direction.

A. P. LESPERANCE,

Gérant.

Montréal, le 2 avril, 1908.